

# le lien

Isle  
sur le  
Doubs



NOVEMBRE 2024 N° 56

## Le Mot du Maire

Cher(e)s ami(e)s,

Les Jeux Olympiques et les Jeux Paralympiques de Paris sont derrière nous, la flamme s'est éteinte, le flambeau transmis à Los Angeles et nos athlètes honorés.

La France a proposé des Jeux exceptionnels et inoubliables salués dans le monde entier. Elle a démontré sa capacité à organiser en toute sécurité un évènement d'une telle ampleur.

Le public a répondu présent, les images étaient somptueuses, les monuments de Paris magnifiés et les jeux paralympiques ont été mis en lumière comme jamais ils ne l'avaient été.

Une parenthèse enchantée bienvenue dans un contexte politique bien incertain.

Plus localement, pas de passage de flamme olympique à célébrer, pas de champions olympiques ou paralympiques à honorer mais tout de même la participation de l'une de nos concitoyennes au marathon olympique pour tous ! Bravo à elle !

Pour notre ville, cette fin d'année a été marquée par des évènements d'importance.

En septembre, nous avons célébré les 80 ans de la libération de L'Isle-sur-le-Doubs. Nous avons pu assister, à cette occasion, à un magnifique défilé. Je tenais à remercier toutes les personnes qui ont contribué à l'organisation de cette belle cérémonie et celles présentes en nombre.

En novembre, en présence de la Présidente du Département du Doubs et du Président de l'association SOS Villages d'Enfants, nous avons assisté à la pose de la première pierre du futur village d'enfants. Dans un peu moins de deux

ans, il accueillera ses premiers pensionnaires, essentiellement des fratries, séparées de leurs parents, et qui trouveront en ce lieu et dans notre ville, un cadre de vie de type familial, un accompagnement dans la durée et l'assurance de relations affectives et éducatives stables propices à leur développement et à la construction d'un avenir.

Dans le cadre du marché de Noël, nous recevrons une délégation allemande pour fêter le 10<sup>ème</sup> anniversaire de la signature du traité de jumelage avec Wölfersheim. Une stèle sera érigée dans le petit square qui marque l'entrée de la passerelle enjambant le canal du Rhône au Rhin et un arbre de l'amitié sera planté.

Enfin, le moment le plus attendu de cette année 2024 fut sans nul doute l'inauguration en octobre de la Halle aux grains, métamorphosée après dix ans d'attente et deux années de travaux, en présence d'un public nombreux.

Au cours de ce week-end inaugural intense, nous vous avons proposé de découvrir tout le potentiel de cette nouvelle salle en organisant un concert, une pièce de théâtre, deux séances de cinéma, des visites guidées ponctuées de démonstrations.

Au nom du conseil municipal, merci pour votre patience mais aussi pour vos nombreux messages de remerciements et de félicitations que vous n'avez pas manqué de nous adresser à cette occasion.

Place maintenant aux fêtes de fin d'année que nous vous souhaitons bonnes et joyeuses.

Toute l'équipe municipale vous donne dès à présent rendez-vous le vendredi 31 janvier 2025 pour la traditionnelle cérémonie des vœux qui se tiendra bien évidemment dans le nouvel espace de la Halle aux grains.

Le maire, Alain Roth  
et l'ensemble du conseil municipal



## Séance du 3 mai 2024

- ▶ TRAVAUX - Reconversion de la Halle aux Grains en Espace de Rencontres et d'Echanges Culturels – mobilier – attribution du marché
- ▶ TRAVAUX - Reconversion de la Halle aux Grains en Espace de Rencontres et d'Echanges Culturels - Avenant n° 1 au marché de travaux du lot n° 6 – Couverture tuiles / Zinguerie
- ▶ TRAVAUX – Reconversion de la Halle aux Grains en Espace de Rencontres et d'Echanges Culturels – Avenant n° 1 au marché de travaux du lot n° 21 – Gradins - Tribune télescopique
- ▶ TRAVAUX – Etude de faisabilité d'une chaufferie bois commune pour le bâtiment 1911 et l'Hôtel de Ville – convention financière avec la CC2VV
- ▶ URBANISME – Zones d'Accélération pour le développement de la production d'énergies renouvelables (ZAER) – définition des modalités de concertation de la population
- ▶ URBANISME – Accord de principe pour le transfert des voies et des équipements communs de la rue des Salignons dans le domaine public communal
- ▶ URBANISME - Vente d'une partie de terrain du domaine privé communal cadastré pour terrain d'aisance rue Edouard Manet
- ▶ URBANISME - Convention d'occupation du domaine public pour des distributeurs libre-service de pizzas et de boissons non alcoolisées Place Briand
- ▶ VIE ASSOCIATIVE – Convention d'occupation des installations situées 13 rue du Mont de Rang avec le Club Canin
- ▶ PERSONNEL – Instauration de la prime exceptionnelle du pouvoir d'achat
- ▶ PERSONNEL – Création d'un poste d'attaché territorial à compter du 1<sup>er</sup> août 2024
- ▶ FINANCES – Ville étape Tour Alsace – convention de partenariat et vote d'une subvention
- ▶ FINANCES – Budget général – décision modificative n° 1
- ▶ FINANCES – Budget de la Loge – Décision modificative n° 1 pour correction d'une erreur matérielle
- ▶ FINANCES – Droits de place de la brocante – modification des tarifs

## Séance du 14 juin 2024

- ▶ CC2VV - Modification statutaire sur la compétence exercée à titre supplémentaire "Projets de services à la population"
- ▶ TRAVAUX - Reconversion de la Halle aux Grains en Espace de Rencontres et d'Echanges Culturels - Avenant n° 2 au marché de travaux du lot n° 2 – voirie réseaux divers et terrassement
- ▶ TRAVAUX - Reconversion de la Halle aux Grains en Espace de Rencontres et d'Echanges Culturels - Avenant n° 2 au marché de travaux du lot n° 11 – serrurerie métallerie
- ▶ TRAVAUX - Reconversion de la Halle aux Grains en Espace de Rencontres et d'Echanges Culturels - Avenant n° 1 au marché de travaux du lot n° 12 - cloisons doublages faux plafonds
- ▶ TRAVAUX - Reconversion de la Halle aux Grains en Espace de Rencontres et d'Echanges Culturels - Avenant n° 1 au marché de travaux du lot n° 13 – menuiseries intérieures
- ▶ TRAVAUX - Reconversion de la Halle aux Grains en Espace de Rencontres et d'Echanges Culturels - Avenant n° 1 au marché de travaux du lot n° 14 – parquet
- ▶ TRAVAUX - Reconversion de la Halle aux Grains en Espace de Rencontres et d'Echanges Culturels - Avenant n° 1 au marché de travaux du lot n° 15 – carrelage faïence
- ▶ TRAVAUX – Reconversion de la Halle aux Grains en Espace de Rencontres et d'Echanges Culturels – Avenant n° 1 au marché de travaux du lot n° 17 – chauffage ventilation sanitaires extincteurs
- ▶ TRAVAUX – Reconversion de la Halle aux Grains en Espace de Rencontres et d'Echanges Culturels – Avenant n° 1 au marché de travaux du lot n° 18 – électricité courants forts – courants faibles
- ▶ TRAVAUX - Reconversion de la Halle aux Grains en Espace de Rencontres et d'Echanges Culturels - Avenant n° 1 au marché de travaux du lot n° 19 – équipement de cuisine
- ▶ URBANISME – Zones d'Accélération pour le développement de la production d'énergies renouvelables (ZAER) – bilan de la concertation et arrêt des zones
- ▶ RESSOURCES HUMAINES – Création d'un poste d'adjoint technique à temps non complet à raison de 9.81 h/semaine à compter du 8 juillet 2024 pour l'entretien ménager des bâtiments communaux
- ▶ RESSOURCES HUMAINES – Transformation d'un contrat à durée déterminée en durée indéterminée d'un adjoint technique à temps non complet et rémunération de l'agent à compter du 8 juillet 2024

Retrouvez les procès-verbaux complets sur [www.islesurledoubs.fr](http://www.islesurledoubs.fr) rubrique /mairie et via l'application **IntraMuros**

## Séance du 6 septembre 2024

- ▶ Décisions prises par délégation du conseil municipal à M. le Maire pour le 1<sup>er</sup> semestre 2024 - cette question n'appelle pas de délibération
- ▶ FINANCES - Subvention au comité des fêtes pour l'organisation de la brocante
- ▶ FINANCES – Attribution de bons d'achat au concours des maisons fleuries
- ▶ FINANCES – Contribution pour le fonds de solidarité pour le logement et le fonds d'aide aux accédants à la propriété en difficulté (FSL – FAAD)
- ▶ FINANCES – Garantie d'emprunt à NEOLIA pour la construction de 16 logements quai de la Saline ;
- ▶ FINANCES – Budget primitif 2024 - Décision modificative N° 2
- ▶ FINANCES – Subventions exceptionnelles aux associations sportives (remboursement des frais de déplacement pour championnat)
- ▶ URBANISME – Vente d'une partie de terrain du domaine privé communal cadastré pour terrain d'aisance rue Edouard Manet
- ▶ URBANISME- Contrat portant autorisation d'occupation temporaire de terrain avec la SNCF
- ▶ MEDIATHEQUE – autorisation à M. le Maire de signer la convention de partenariat 2024 – 2025 pour le dispositif cartes avantages jeunes
- ▶ AFFAIRES DIVERSES

## Séance du 11 octobre 2024

- ▶ FINANCES – Décision modificative N° 3 au budget communal
- ▶ FINANCES – Admission en non-valeur de créances irrécouvrables
- ▶ VOIRIE – Dénomination de la rue du futur village d'enfants
- ▶ FORÊTS – Etat d'assiette, dévolution et destination des coupes de l'année 2025
- ▶ CC2VV – Règlement sur les ouvrages d'eau et d'assainissement de la régie communautaire
- ▶ AFFAIRES DIVERSES



**IntraMuros**  
Vous n'êtes pas "accro" des réseaux sociaux : suivez l'actualité de la ville et des alentours en téléchargeant gratuitement et en quelques secondes l'appli intramuros sur votre smartphone.



Ville de L'ISLE-SUR-LE-DOUBS  
info au quotidien



Marine PAPON, 32 ans, a rejoint l'équipe de la mairie de l'Isle-sur-le-Doubs le 16 mai dernier. De nature calme, bienveillante et armée d'un DUT carrières sociales en gestion urbaine et d'un diplôme d'éducatrice, elle a deux missions principales :

- lutter contre l'isolement des personnes âgées, par le biais du CCAS de la commune;
- faire vivre la salle de la Halle aux Grains inaugurée le mois dernier, en proposant une saison culturelle riche et variée à la population l'Isloise.

Même si elle dispose d'un bureau au sein de la mairie, ne soyez pas étonnés de la croiser à la Médiathèque Simone Veil : en plus de remplacer Évelyne quand cela est nécessaire, Marine lui apporte également son aide lors d'ateliers bricolage ou encore lors de lectures de contes pendant les vacances scolaires."



M. Papon et L. Charpentier

Succédant à Corine ARNOUX qui fera valoir définitivement ses droits à la retraite à la fin d'année, Laetitia CHARPENTIER, 41 ans, a pris ses fonctions de Directrice Générale des Services le 1<sup>er</sup> août dernier au sein de notre mairie.

Juriste de formation, titulaire d'un Master II en droit et gestion des collectivités territoriales, elle bénéficie de 16 ans d'expérience dans les collectivités. Elle a occupé précédemment le poste de Secrétaire Générale de la commune de Bourogne dans le Territoire de Belfort durant 9 ans.

Soucieuse d'intégrer durablement son projet professionnel à l'échelon communal, comme échelon de proximité et territoire de projets, elle dit trouver dans notre ville une "formidable énergie positive" au regard des ambitions portées notamment sur l'aménagement du territoire, l'animation socio-culturelle, le soutien à la vie associative.

Elle souhaite pouvoir mettre son expérience au profit des équipes sur lesquelles elle s'appuie pour aller toujours plus loin dans la cohésion et la coordination d'ensemble, gage de l'efficacité des services rendus aux usagers.

**Nous leur souhaitons une très belle intégration à l'Isle-sur-le Doubs.**

## RECENSEMENT DE LA POPULATION EN 2025

### Des chiffres pour construire demain

Le recensement de la population est un acte civique obligatoire qui concerne tout le monde et qui profite à tous. C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. Le recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

La connaissance de ces statistiques est l'un des éléments qui permet de définir les politiques publiques nationales.

Le recensement aide également à cibler les besoins en logements, les entreprises à mieux connaître leurs clients, les associations à mieux répondre aux besoins de la population...

### Le recensement de la population, comment ça marche ?

Le recensement de la population concerne l'ensemble de la population vivant en France. Mais les années de recensement diffèrent selon les communes. Dans celles de moins de 10 000 habitants, le recensement a lieu tous les 5 ans et toute la population est concernée. Dans celles de plus de 10 000 habitants, le recensement a lieu tous les ans mais sur un échantillon de la population différent chaque année.

Données issues du dernier recensement de 2019

Population totale de l'Isle-sur-le-doubs : 2895



**Le recensement de la population de l'Isle-sur-le-Doubs se déroulera du jeudi 16 janvier au samedi 15 Février 2025.**

Des chiffres du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin...

L'agent recenseur est recruté par la commune. Vous pouvez le reconnaître grâce à sa carte tricolore.

Il passera auprès de tous les habitants de l'Isle-sur-le-Doubs.

Vous pourrez vous recenser en ligne, c'est simple et rapide : vous répondrez au questionnaire avec les codes indiqués sur la notice internet.

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier. Vous conviendrez d'un rendez-vous pour qu'il vienne les récupérer.

*> Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclament de l'argent.*

L'Insee s'engage à ce que les traitements de données personnelles qu'il met en œuvre à des fins statistiques soient conformes au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi "Informatique et Libertés".

*La loi n° 2002-276 du 27 février 2002 (articles 156 à 158) fonde les principes d'exécution du recensement et d'authentification annuelle des populations légales des communes. Le décret en Conseil d'État n°2003-485 publié au Journal officiel du 8 juin 2003 définit les modalités d'application de la loi.*

*L'arrêté du 19 juillet 2007 encadre la diffusion des résultats du recensement de la population.*



## GUICHET DE DEPÔT EN LIGNE DES DEMANDES D'URBANISME



[https://doubsbaumois.geosphere.fr/guichet-unique\\_ccdesdeuxvalleesvertes](https://doubsbaumois.geosphere.fr/guichet-unique_ccdesdeuxvalleesvertes)

**Quels sont les avantages de la démarche en ligne ?** Une démarche en ligne plus simple, plus rapide et accessible à tous qui répond aux enjeux de modernisation des services publics.

- Un service en ligne accessible 7j/7 – 24h/24 depuis chez vous. Plus besoin de vous déplacer pour poster votre dossier ou le déposer en mairie.
- Un suivi de l'avancement de votre dossier en temps réel.
- Une aide en ligne pour vous aider dans la constitution de votre dossier et minimiser les erreurs de saisie.
- Un traitement de votre demande optimisé grâce à une administration plus efficace et connectée.
- Des échanges simplifiés avec l'administration. Les demandes d'information et d'envoi de pièces complémentaires peuvent se faire directement en ligne.
- Un gain de temps et d'argent. Plus besoin d'imprimer votre dossier et toutes les pièces complémentaires en plusieurs exemplaires papier.

## RECENSEMENT DES JEUNES À 16 ANS, PENSEZ-Y !

**Votre enfant a 16 ans ? Il doit venir en mairie se faire recenser dans les 3 mois qui suivent son anniversaire.**

Cela engagera le processus pour qu'il participe à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) obligatoire. S'il ne fait pas ces démarches, il ne pourra pas s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...) avant 25 ans.

**Pour se recenser, votre enfant doit se présenter lui-même en mairie avec sa carte d'identité et votre livret de famille. Une attestation lui sera remise.**

**BIENTÔT 16 ANS !  
PENSEZ AU RECENSEMENT  
C'EST OBLIGATOIRE**

## IDENTITÉ NUMÉRIQUE

"France Identité" est un nouveau service public permettant de créer son identité numérique régaliennne. La vocation de cette application est de :



- prolonger les usages de la carte d'identité dans le monde numérique (prouver son identité lors de démarches en ligne)
- permettre de nouveaux usages dans le monde physique (*contrôles routiers, retirer un colis...*) L'application est disponible uniquement pour les personnes majeures, possédant une carte d'identité délivrée depuis mars 2021 (*format carte bancaire*) et un smartphone compatible.

L'application est gratuite, facultative et révoquée à tout moment. Elle ne remplace pas la carte d'identité et les démarches physiques déjà existantes.

Pour plus d'infos, n'hésitez pas à vous rendre à l'Espace France Services de L'Isle-sur-le-Doubs, habilité à la certification numérique depuis avril 2024.

Espace France Services

10 rue des Prés Verts - 03 81 92 99 91  
[espacefranceservices@cc2vv.fr](mailto:espacefranceservices@cc2vv.fr)

## **Vous emménagez ou déménagez ? A L'Isle ... De l'Isle.... Dans l'Isle-sur-le-Doubs ?**



Merci de signaler tout changement d'adresse en mairie, cela pourra être utile pour diverses formalités administratives : inscriptions scolaires, inscriptions pour les fêtes de fin d'année pour les plus de 70 ans...

L'inscription sur les listes électorales n'est pas automatique : il faut remplir un formulaire et présenter votre carte d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile pour être inscrit.

Vous déménagez dans l'Isle-sur-le-Doubs : n'oubliez pas de nous le signaler pour modifier les listes électorales.

# Un territoire qui vit et qui bouge !

## LA HALLE AUX GRAINS : Le nouvel Espace de Rencontres et d'Echanges Culturels de l'Isle-sur-le-Doubs

Le bâtiment de la Halle aux grains est un lieu historique, pour ne pas dire mythique, qui s'inscrit au cœur de la vie sociale depuis 1858.

A l'origine marché couvert aux céréales, il a, au cours du temps, au gré des décisions des équipes municipales qui se sont succédées, connu plusieurs vies : lieu de cérémonie, de répétition pour l'harmonie municipale, caserne de pompiers, bains douches, ateliers municipaux. Il a même été utilisé comme terrain de sport à une époque où il n'y avait pas encore de gymnase.

Un siècle et demi plus tard, ce bâtiment chargé d'histoire, démarre une nouvelle vie après lui avoir offert une véritable cure de jouvence !

En effet, il y a 10 ans déjà, a germé l'idée de remplacer l'ancienne salle des fêtes par un espace plus adapté et plus accessible. Très rapidement, le choix s'est porté sur ce bâtiment en raison de son fort potentiel.

Ce ne fut pas une simple formalité, tant les obstacles à surmonter ont été nombreux.

Au-delà du contexte compliqué par la crise sanitaire, le projet a été repoussé à maintes reprises, et une fois les travaux lancés, le chantier a connu des retards en raison de problèmes structurels, non recensés lors de la réalisation des diagnostics initiaux.

Avec l'envolée des coûts, ce projet aurait pu être remis en cause.

Fort heureusement, le fait de pouvoir compter sur une équipe municipale motivée forte de talents et compétences a permis d'apporter des solutions adéquates, ceci en lien avec l'équipe d'assistance à maîtrise d'ouvrage puis celle de maîtrise d'œuvre qui n'ont jamais baissé les bras.

Les travaux prévus initialement comprenaient la rénovation totale du bâtiment historique pour accueillir la grande salle, l'office, le stockage, la régie et les loges des artistes.

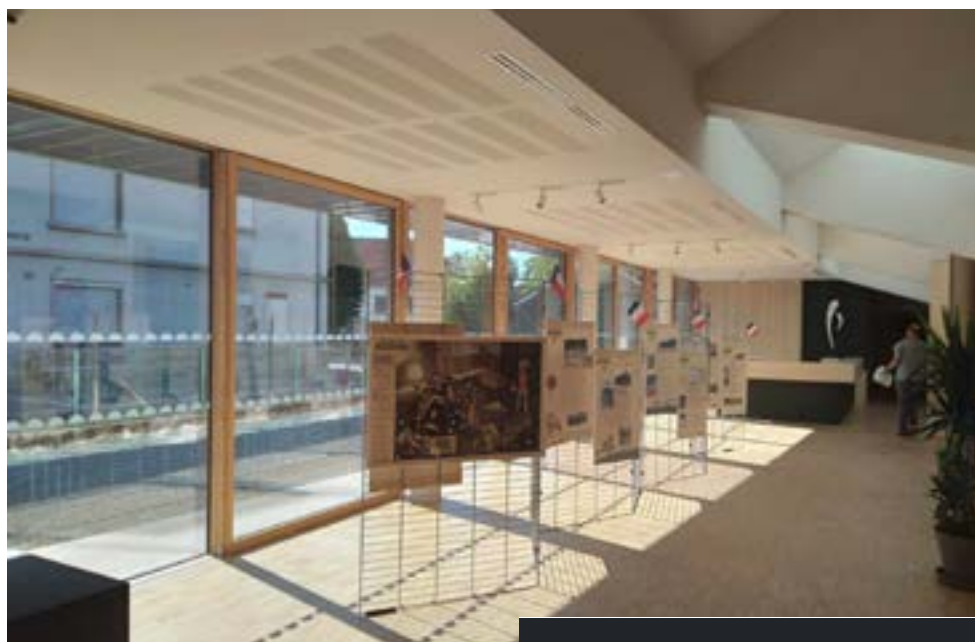
Puis la création d'une extension pour l'accueil du public, l'espace bar et les sanitaires.



### LOCATIONS DE LA HALLE AUX GRAINS

Toutes les informations concernant la location de la salle seront prochainement disponibles sur le site internet de la commune : [www.islesurledoubs.fr](http://www.islesurledoubs.fr).

Plusieurs options sont possibles : configuration spectacle, repas, exposition ou autre événement.



# Un territoire qui vit et qui bouge !



Inauguration de la Halle aux Grains le 19 octobre 2024

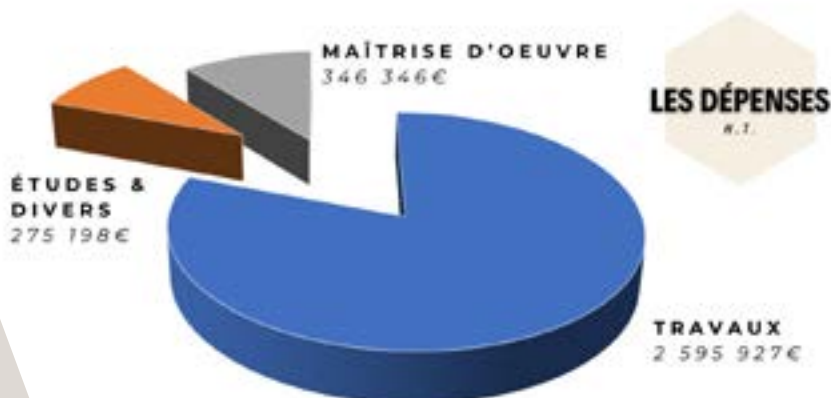
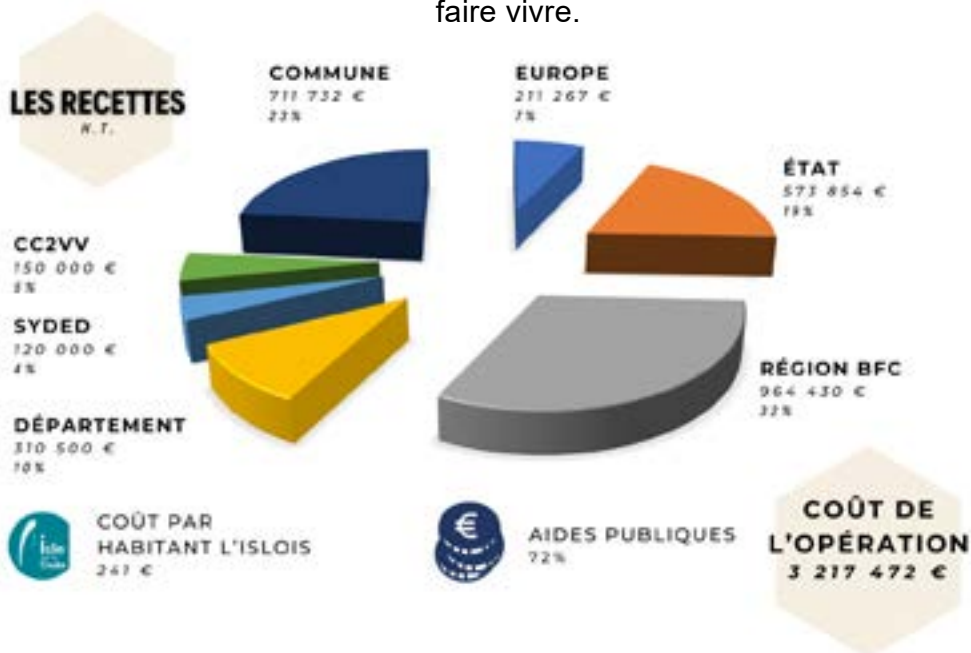
La réhabilitation du bâtiment qui vient de s'achever s'intègre dans un ambitieux programme de revitalisation du bourg centre qui a été lancé dès 2019 avec les aménagements que nous avons précédemment inaugurés - pôle sportif, relais du Petit Doubs, passerelle, aménagement du centre du Magny - et qui devraient se poursuivre l'année prochaine avec notamment l'aménagement du secteur de la gare et le regroupement des services de la petite enfance dans le bâtiment de l'ancienne salle des fêtes.

A plus long terme sont prévus l'aménagement global du parvis de cette salle, la rénovation de l'école Bourlier et les aménagements tant attendus de la Grande Rue et de la rue du Moulin.

Autant de projets nécessaires à la poursuite du développement de notre ville.

La "nouvelle" Halle aux grains s'intègre complètement à la politique de dynamisation et d'attractivité de la ville que nous menons depuis plusieurs années. Merci à l'ensemble des élus municipaux, de l'ancienne équipe, comme de l'actuelle et aux agents des services qui ont participé à ce beau projet dont nous voyons aujourd'hui le résultat.

Avec une pensée plus particulière pour les agents des services techniques et les agents d'entretien qui auront la responsabilité de maintenir cet espace en bon état de fonctionnement et à notre animatrice socioculturelle qui aura elle la responsabilité de le faire vivre.



La programmation culturelle va progressivement se mettre en place sur l'année 2025.

Vous avez des idées, des souhaits sur des événements qui pourraient voir le jour à la Halle aux Grains ?

N'hésitez pas à en faire part à notre animatrice socio-culturelle, Marine, qui sera à votre écoute !

Un sondage est à l'étude pour les mois à venir afin de recueillir vos idées. L'agenda des événements sera comme d'habitude en ligne sur notre page Facebook, Intramuros, affichage en mairie et panneau lumineux.

## SENTIVAL : NOUVEAU SERVICE D'INFORMATION SUR L'ÉTAT DES RIVIÈRES

En cette année de précipitations intenses et répétées, il est d'autant plus crucial de surveiller de près le niveau des cours d'eau à proximité de chez nous. C'est pourquoi nous vous invitons à découvrir Sentival, un nouveau service d'information en temps réel sur l'état des rivières !

Avec Sentival, vous êtes informé(e) en seulement quelques clics sur la situation du Doubs, mais aussi et surtout plus en amont de L'Isle-sur-le-Doubs.

Sentival vous permet de prendre rapidement la mesure de la situation.



Pour suivre en direct l'évolution des cours d'eau : [www.sentival.fr](http://www.sentival.fr)

## ATTENTION À LA LEPTOSPIROSE

La leptospirose est une maladie infectieuse plutôt rare, mais des cas récents ont été déclarés dans notre département. Elle est due à une bactérie, *la leptospire*.

Certains animaux, plus particulièrement les rongeurs, peuvent être porteurs de cette bactérie et contaminer l'eau à proximité de leur lieu de vie. L'homme se contamine à son tour lors d'un contact avec cette eau souillée, lors d'une baignade ou de la pratique de toute autre activité nautique.

La forme la plus fréquente est bénigne et ressemble à un état grippal, survenant dans les trois semaines après l'activité nautique à risque : fièvre supérieure à 38°C, maux de tête, douleurs musculaires et articulaires diffuses.



Dans les formes plus graves, le foie, les reins, les méninges peuvent être atteints. La maladie conduit alors parfois au décès.

Afin de ne pas contracter la leptospirose, des gestes simples :

- évitez de pratiquer votre activité en cas de plaie
- ne vous baignez pas en dehors des zones de baignade autorisées.

En cas de plaie survenant au cours de votre pratique, il faut :

- laver abondamment à l'eau potable et au savon,
- désinfecter avec un antiseptique,
- protéger la plaie avec un pansement imperméable.

Ne jamais rincer une plaie à l'eau non potable, même limpide !

Attention également au risque de morsure par ces rongeurs qui peut survenir dans certains cas (mère avec des petits, animal se sentant menacé...).

[contact@fredonbfc.fr](mailto:contact@fredonbfc.fr)  
03 81 47 79 21  
[www.fredon.fr](http://www.fredon.fr)



## DÉCHETS ABANDONNÉS

Petits ou gros, abandonnés de manière volontaire ou par négligence, les déchets constituent une pollution visuelle et environnementale dont on mesure les effets négatifs : perte de biodiversité, impacts sanitaires, incidences économiques pour les collectivités qui doivent les ramasser. La commune s'est récemment engagée aux côtés de "CITEO" pour réduire les déchets abandonnés sur l'espace public grâce à un Plan de Lutte contre les Déchets Abandonnés (PLDA) dans lequel figure l'ensemble des actions et moyens que la collectivité souhaite mettre en place. CITEO soutiendra techniquement et financièrement la commune (à hauteur de 0.90 € par habitant).

Pionnière du développement durable dès le début des années 1990 en France, Citeo a construit son savoir-faire en imaginant une nouvelle vie pour les emballages ménagers et les papiers graphiques.

Citeo a développé des services d'éco-conception, de collecte, de tri et de recyclage, grâce à une action mutualisée de ses entreprises clientes qui sont à l'initiative de sa création, et en partenariat avec les collectivités locales et les professionnels du tri et du recyclage.



## AFFOUAGE 2025

Les inscriptions pour l'affouage 2025 sont à faire en mairie jusqu'au 20 décembre 2024.

Le tirage des lots aura lieu début janvier par la commission "Forêt".  
(1 lot de 7 à 8 stères de bois / famille)

## A NOTER

La commission forêt du 2 octobre 2024 a décidé qu'il n'y aurait pas de bois "en bordure de route" en 2025.



## TAILLE DES ARBUSTES ET HAIES

Les arbustes et haies des propriétés privées qui bordent les voies publiques peuvent se révéler dangereux pour la sécurité des piétons et véhicules. La ville de L'Isle-sur-le-Doubs rappelle qu'il incombe aux propriétaires riverains de procéder à la taille et l'entretien de ces végétations tout au long de l'année.

### Les bonnes pratiques à adopter pour la sécurité de tous

Cet entretien est important car il contribue à un cadre de vie urbain agréable et à des trottoirs faciles d'usage pour les piétons, les familles, les personnes âgées, les écoliers et les personnes à mobilité réduite. Il est également rappelé que la responsabilité d'un propriétaire pourrait être engagée si un accident survenait.

Les riverains doivent obligatoirement :

- élaguer ou couper régulièrement les plantations, arbres, arbustes, haies, branches et racines à l'aplomb des limites des voies publiques ou privées, avec une hauteur limitée à 2 mètres, de manière à ne pas gêner le passage des piétons, ne pas cacher les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie).
- couper les branches et la végétation qui touchent les conducteurs (EDF, téléphonie, éclairage public).
- tailler les haies et les arbres qui poussent à moins de 2 mètres du domaine public (*article R 116-2-5° du Code de la voirie routière*).
- couper les branches et les racines des arbres qui avancent sur son emprise.



**Respectons les distances de plantation par rapport à nos voisins et veillons à entretenir nos arbres et arbustes !**

### Règles générales

**Plantation inférieure ou égale à 2 mètres :**

- la distance minimum à respecter en limite de propriété est de 0.5 m.,
- la distance minimum à respecter en limite de propriété est de 2 m.

## CIMETIÈRE : POINT SUR LA VÉGÉTALISATION

Engagée au printemps 2023, la végétalisation du cimetière se poursuit. Si les débuts ont été parfois accueillis avec quelques réticences de la part des familles, tout le monde s'accorde à dire aujourd'hui que le cimetière est sous son plus beau jour pour la partie déjà enherbée.

Vous avez été nombreux à le constater et à féliciter les agents de la commune pour le travail accompli. Nous comptons sur votre compréhension et votre patience pour la 2<sup>ème</sup> phase de végétalisation qui se fera prochainement.



## RÉCOLTE DES SAMARES D'ÉRABLE SYCOMORE



L'érable sycomore est une espèce d'arbre de grande taille (35 à 40m) de la famille des acéracées, fréquente en Europe. Il s'agit d'un arbre à croissance rapide les premières années, qui rejette facilement "de souche" quand il est coupé. Les fruits des érables sont des **samars** qui apparaissent en grand nombre au début de l'été, sous forme de grappes, sur les sujets âgés de plus de 20 ans, et restent sur l'arbre jusqu'à la fin de l'automne.

Du 16 au 19 septembre 2024, sur les parcelles situées à la "Tête d' Armont", une belle récolte de ces "graines" à été réalisée, contribuant ainsi à la pérennisation de l'espèce.



### L'ASSOCIATION SOS VILLAGES D'ENFANTS

Depuis près de 70 ans, SOS Villages d'Enfants France offre à des frères et sœurs accueillis en protection de l'enfance, un cadre de vie familial et l'assurance de relations affectives et éducatives stables auprès d'une mère ou père SOS et d'une équipe de professionnels. SOS Villages d'Enfants France accueille plus de 1500 enfants et jeunes adultes dans 20 villages d'enfants SOS et 2 établissements dédiés aux jeunes. Apolitique, non confessionnelle et reconnue d'utilité publique, l'association est membre de la *fédération SOS Children's Villages International*.

Sa mission au quotidien est de permettre à chacun des enfants accompagnés de grandir avec ses frères et sœurs, dans le respect de ses droits, pour trouver la sécurité affective et les repères éducatifs dont il a besoin, jusqu'à son inclusion pleine et entière dans la société, auprès de professionnels engagés sur le long terme.



Le village d'enfants SOS de l'Isle-sur-le-Doubs accueillera 50 enfants. Il se composera d'un ensemble de 11 maisons familiales, d'un Service d'Accueil Familial Immédiat (SAFI) et d'une Maison Commune.

Pour assurer un accueil de qualité aux 50 enfants accueillis, l'équipe pluridisciplinaire sera composée de 40,5 "Equivalent Temps Plein" soit 41 personnes :

- 1 directeur
- 1 chef de service
- 1 responsable des programmes éducatifs
- 2 psychologues
- 2 secrétaires
- 9 éducateurs (dont éducateur scolaire, animateur, TISF),
- 10 éducatrices familiales
- 10 aides familiaux
- 2 aides familiaux dédiés au SAFI
- 1 agent d'entretien
- 2 aides ménagères



### CALENDRIER À VENIR

- CONSTRUCTION**
- Début des travaux : octobre 2024
- Livraison des premières maisons familiales et de la maison commune : avril 2026
- ACCUEIL DES PREMIERS SALARIÉS**
- printemps 2026
- ACCUEIL DES PREMIERS ENFANTS**
- mai 2026

Le Conseil départemental est en charge de la protection de l'enfance, il déploie des actions fortes et engagées : il prévient, il protège et il accompagne.

Chacune de ses interventions est guidée par l'intérêt supérieur de l'enfant. C'est ainsi que le Département souhaite étendre son dispositif d'accueil au titre de la protection de l'enfance en permettant le regroupement de fratries à L'Isle-sur-le-Doubs.

**LE PROJET ARCHITECTURAL**  
10 maisons familiales d'environ 180m<sup>2</sup> chacune, une maison dédiée au Service d'Accueil Familial Immédiat (SAFI), une maison des familles de 130m<sup>2</sup> et une Maison Commune d'environ 600 m<sup>2</sup>.



## Les plus !

Grâce à la carte d'abonné, je peux consulter le catalogue des documents disponibles à la médiathèque et gérer mon compte lecteur depuis chez moi

J'ai accès, via la plateforme départementale "SEQUOIA" :

- aux catalogues des bibliothèques du Doubs (possibilité d'emprunter un document d'une autre médiathèque)

- à une offre numérique : films, documentaires, espace enfant (histoires, jeux, soutien scolaire, activités), formation continue (langue sport, loisirs créatifs...), presse (1400 journaux et magazines).

### Médiathèque Simone Veil

20 rue Bourlier ☎ 03 70 89 50 89

mediatheque.isle@mairieisd.fr

Mercredi : de 13 h à 18 h

Judi : de 16 h à 18 h

Vendredi : de 9 h à 12 h et de 16 h à 18 h

Samedi : de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h

## ABONNEMENT À LA MÉDIATHÈQUE

### Tarifs

Habitants de L'Isle-sur-le-Doubs : 8 €

Gratuité pour les moins de 18 ans - chômeurs - RSA - MDPH - étudiants.

La consultation sur place est gratuite pour tous.

1 poste informatique est à disposition du public pour des recherches internet ou pour faire du traitement de texte.



MERCREDI 18 DECEMBRE 2024 à 10h

Histoires de Noël & bricolages

Gratuit sur réservation. A partir de 4 ans



MERCREDI 26 FEVRIER 2025 à 10h

Contes

Gratuit. A partir de 4 ans



MARDI 4 MARS 2025 à 10h

Atelier masques de carnaval

Gratuit. Sur inscription

### Modalités d'inscription

L'inscription à la médiathèque est valable un an, de date à date.

Une carte d'adhérent permet d'emprunter en même temps : 4 livres - 2 CD - 4 DVD - des périodiques.

### Nouveautés - animations



Régulièrement, les nouveautés et les animations sont mises en avant sur la page Facebook de la commune (Ville de L'ISLE-SUR-LE-DOUBS) et sur l'application intramuros.

**Portage de livres à domicile** Vous avez plus de 70 ans et vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer ? La médiathèque vient à vous en apportant à votre domicile un choix de livres selon vos goûts. (service gratuit). N'hésitez pas à contacter Evelyne.

## NOUVELLE ASSO : L'EXTENSION

L'association L'Extension déboule à L'Isle-sur-le-Doubs ! Un tout nouveau lieu associatif situé le long du canal où il est possible de jouer, d'échanger, de boire un verre (artisanal et local), de se rencontrer, de partager ses envies, d'organiser des événements culturels (animations, concerts, etc).



Pour l'instant, ce sont près de 200 jeux de société qui vous attendent et qui seront le point de départ de nos activités. Se retrouver autour d'un jeu pour tisser des liens ! Et des jeux, il y a en pour tous les goûts : pour petits et grands, pour joueurs débutants ou confirmés, pour se relaxer ou se triturer les méninges, pour les amateurs de belote, de jeux de lettres mais aussi de stratégie et d'enquête.

Après une prometteuse inauguration où plus de 60 personnes se sont réunies pour jouer en plein air en juillet, l'association vous mijote d'autres événements qui seront annoncés prochainement sur les réseaux.

Et ce, dans ses locaux ou hors les murs (avec possibilité d'animer des temps ludiques auprès d'autres structures).

L'Extension se veut un projet participatif et solidaire où les adhésions se font à prix libre. Maintenant, à vous de jouer !

contact@asso-lextension.fr  
9 quai du canal  
à L'Isle-sur-le-Doubs



Asso L'Extension

L'extension sera présente dans l'espace dédié aux enfants le samedi 7 décembre lors du Marché de Noël.

# Une ville amie des Enfants

## ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE *Henri Bourlier*

### Activités du début d'année scolaire

● Commémoration des 80 ans de la libération de l'Isle-sur-le-Doubs : Le 21 septembre les classes de CE2, CM1, CM1/CM2 et CM2 ont participé au défilé et ont chanté au monument aux Morts.

En lien avec cet anniversaire, la commune a proposé aux élèves de CM1, CM1/CM2 et CM2 la projection du film "Jojo Rabbit" à la Halle aux grains.

● Exposition "tous à plumes" : le 8 octobre les élèves de CE1 se sont rendus en train au Pavillon des Sciences de Montbéliard.

● Contrat local d'éducation artistique : Un projet musical impliquant toute l'école est prévu avec le Moloco.

● Semaine du goût : la classe de CM1 a découvert le savoir-faire d'un artisan boulanger de la commune.

● Cérémonie du 11 novembre : des élèves étaient présents pour interpréter les chants patriotiques.



**ESPACES SANS TABAC**  
devant les écoles :  
maternelle, élémentaire,  
collège, dans les  
**espaces dédiés aux**  
**enfants** : devant le  
périscolaire Clavel, au  
pôle sportif et à l'aire de  
jeux du parc de la Grande  
Ile derrière la mairie.



## ÉCOLE MATERNELLE *Valérie Perdrizet*



Parmi les projets de l'école maternelle, des séances de musique et bruitages sont prévues, en collaboration avec la compagnie Mala'Ka, afin de mettre du son sur un conte venu de Guadeloupe !

## PÉRISCOLAIRE *L'Isle aux Loisirs*



Cette année, la nature et les animaux sont mis à l'honneur. Un partenariat avec les services techniques de la mairie a été mis en place pour redynamiser certains lieux de la ville, en décorant avec des créations de style "Land Art". Des attrapes rêves ont été réalisés pour créer "l'arbre des rêves."

Des phasmes et des cochons d'Inde ont été accueillis au sein du centre périscolaire : les enfants sont sensibilisés au bien-être animal. Sous forme d'ateliers du quotidien, ils vont apprendre en s'amusant à s'occuper des animaux, à les comprendre et passer du temps avec eux.



Le centre de loisirs "L'Isle aux loisirs", géré par l'association des Francas, est installé depuis le début du mois de juillet dans les locaux du bâtiment qui abritait l'école Clavel, libérant ainsi le site de Briand qui accueillera la micro crèche et le Relais Petite Enfance après quelques travaux.

L'aménagement à Clavel est provisoire, dans l'attente des travaux prévus au pôle éducatif Bourlier.

Dans le cadre des compétences exercées par la CC2VV, le centre accueille aussi les enfants de 3 à 12 ans pendant les vacances scolaires. Quant au club Ados, ce dernier s'installera prochainement dans ces mêmes locaux.

## ACTIVITÉS AU COLLÈGE PAUL ELIE DUBOIS

### Juin 2024 : Semaine des talents et du partage.

organisée par le Conseil de Vie Collégienne

De nombreuses activités de découvertes ont été organisées (théâtre, chorale, twirling, mini-concerts, démonstration de judo, arts créatifs ...). L'objectif est de permettre aux élèves de présenter des activités réalisées en dehors du temps scolaire, de les partager et peut-être ainsi de susciter des vocations ! *"Merci à M. Boileau, intervenu pour présenter le Dojo L'Islois, aux pompiers volontaires de la commune avec qui nous espérons mener de futures actions et à tous les élèves qui ont participé activement au bon déroulement de cette semaine."*

### Septembre 2024 : Nouvelle cheffe d'établissement

Mme Sophie Allain, principale, a rejoint le collège pour cette nouvelle année scolaire. Ayant précédemment exercé dans un établissement bisontin, elle souhaite s'investir sur le long terme, poursuivre les missions menées par ses prédécesseurs tout en veillant particulièrement au bien-être des élèves.



### Séjour Activités Physiques de Pleine Nature (AAPN)

Tous les élèves de 6<sup>e</sup> ont participé à un séjour "AAPN" de 3 jours à Montbozon. Au programme : randonnée, accrobranche, biathlon-laser, soirée jeux de société et boum pour terminer en beauté !

### Les projets pour la fin de l'année 2024 >

**L'organisation de la Semaine des différences pour un collège plus solidaire et inclusif.**

*"Dans le cadre de notre engagement pour un meilleur vivre-ensemble, le collège organisera au cours de cette semaine des animations (ateliers, expositions, séances pédagogiques) pour prendre le temps de réfléchir aux différences, aux difficultés qu'elles peuvent parfois créer mais aussi à la richesse qu'elles représentent."*

## MARCHÉ DE NOËL 2024

Comme en 2023, un espace dédié aux enfants sera proposé lors de la nouvelle édition du marché de Noël qui se déroulera place Briand :

### ● Ancienne salle des fêtes 1<sup>er</sup> étage

**Vendredi 6 décembre** : stand de maquillage, vente de sablés et chocolat chaud par les parents d'élèves de l'école Bourlier, vente de créations faites avec les enfants au profit de l'UNICEF par les Francas.

**Samedi 7 décembre** : animation avec des jeux de société (tous âges) par l'association l'Extension.

**Du vendredi 6 au dimanche 8 décembre** : stand de jeux et jouets en bois et démonstrations de jeux par le "MOBOLO".

**Dimanche 8 décembre** fabrication de poupées de chiffon "minifrimousses" par l'UNICEF.

### Jeux Paralympiques Paris 2024

Des élèves de 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> ont eu la joie d'assister au match Allemagne-Egypte, finale des Jeux Paralympiques de volley assis. Cette sortie qui clôturait une année de projets autour du sport et des Jeux Olympiques et Paralympiques fut aussi l'occasion de découvrir Paris et ses célèbres monuments !



### Octobre 2024 : Fête de la science à Besançon

Tous les élèves de 6<sup>e</sup> se sont rendus à la Fête de la science au campus de la Bouloie. Ils ont pu participer à de nombreuses activités autour des sciences, réaliser des expériences et participer à des dispositifs interactifs pour découvrir les notions fondamentales de la physique, de la chimie, des mathématiques ainsi que des sciences de la vie et de la terre.



Les parents d'élèves de l'école maternelle vous accueilleront au coeur du marché dans un chalet et vous proposeront de la soupe de légumes anciens et du jus d'orange chaud aux épices.

Pour notre plus grand plaisir et comme le veut la tradition, les enfants de l'école élémentaire interpréteront des chants de Noël lors de l'ouverture du marché le vendredi à 18h30.



Après 65 ans, prendre soin de soi et de sa santé est essentiel pour bien vieillir.

**Prendre soin de soi et de sa santé, c'est aussi se faire vacciner.**

L'ASEPT Franche-Comté, en partenariat avec le Centre Communal d'Action Sociale de l'Isle-sur-le-Doubs et la MSA Franche-Comté vous propose ainsi de participer à l'atelier **"Vous avez dit vaccin ?"**.

- Vous vous posez des questions concernant la vaccination ?
- Vous ne savez pas si vous êtes à jour dans vos vaccinations ?
- Vous ne savez plus démêler le vrai du faux ?
- Vous hésitez à vous faire vacciner ?
- Ou vous êtes tout simplement curieux ?

Si vous avez répondu "Oui" à l'une de ces questions, venez tester et partager vos connaissances !

Ludique, **"Vous avez dit vaccin ?"** est un atelier qui vous permettra d'échanger dans le respect des opinions de chacun. Un temps de convivialité sera offert.

**RDV le 03 décembre de 14h à 16h45**

Halle aux Grains - place Briand

Inscription gratuite : 06.63.30.02.97

Vous souhaitez être informé personnellement des activités organisées par le CCAS à destination des seniors : n'hésitez pas à vous inscrire à la mairie pour que nous puissions vous contacter !

## EHPAD du Dr Gérard - 76 rue du Magny

En quelques lignes voici les diverses animations qui vont rythmer la fin d'année des 57 résidents !

**Zoothérapie en groupe** 1<sup>er</sup> mercredi du mois

**Marché de Noël de l'EHPAD** le 14/12

**Repas de Noël des résidents** le 16/12 avec Dany Moureaux.

Chaque lundi c'est la chorale, la messe est célébrée 2 jeudis par mois, une séance de gym douce est proposée par notre professeur d'éducation physique adaptée tous les mercredis et chaque vendredi les résidents se retrouvent pour jouer au loto.

Les activités quotidiennes plaisent toujours autant aux résidents : ateliers potage, ateliers couture et composition florale, jeux de société, activité avec notre **TOWERTAFEL** ou le chariot **SNOEZELEN**, repas conviviaux, massages détente, ateliers pâtisserie...

L'établissement travaille en binôme avec la résidence sénior L. Gaiffe : des sorties au restaurant, des activités sportives sur les deux sites (Olympiade, tournoi de Boccia...), et autres sorties sont organisées.



Pour rappel, concernant l'ouverture sur l'extérieur pour les personnes âgées de plus de 70 ans, cela consiste à venir déjeuner, à participer à une animation musicale et à pratiquer une activité physique adaptée.

Ces prestations sont à réserver à l'avance et demandent une participation financière.

N'hésitez pas prendre des informations ! 03 81 96 85 00

*"Cette année quelques réservations ont été faites, avec un bilan plutôt positif."*

# Un territoire qui vit et qui bouge !

DÉCOUVREZ LE PASSÉ FASCINANT DE L'ISLE-SUR-LE-DOUBS !



Il était une fois L'Isle-sur-le-Doubs...

Un nouveau site web vous invite à découvrir l'histoire riche et captivante de la cité l'Isloise. Grâce à l'association **Doubs Généalogie**, plongez dans le passé local à travers une carte interactive.

Explorez l'histoire des bâtiments, rues et monuments de la ville avec des explications détaillées et des photos anciennes.

Visitez dès maintenant !

<https://histoiredelislesurledoubs.doubsgenealogie.fr/>

## COMMERCES

Découvrez les boutiques qui se sont succédées de 1850 à nos jours

## SINGULARITÉS

Pensez à lever la tête de vos écrans, la ville regorge de petits morceaux d'histoire

## INDUSTRIE

Découvrez l'évolution du patrimoine industriel de la ville



## 10<sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE DU JUMELAGE

Dans la continuité des relations amicales qui existaient déjà entre les collégiens de Wölfersheim et L'Isle-sur-le-Doubs, les deux municipalités se sont rencontrées en 2012, et ont signé la charte du jumelage en 2014, afin d'officialiser ce partenariat amical.

Depuis 10 années maintenant, les rencontres se sont multipliées tant en Allemagne qu'en France, et des liens indéfectibles se sont noués, pour des échanges fructueux.

Nous pouvons dire que ce jumelage est une vraie réussite, et la commémoration de la signature de la charte ne pouvait pas passer sous silence. A l'occasion du prochain marché de Noël, une délégation allemande fera le déplacement à L'Isle-sur-le-Doubs, et des festivités seront organisées le dimanche 8 décembre.

Nous espérons une présence nombreuse des l'Islois, et souhaitons longue vie à ces échanges, garants de paix.



signature de la charte en 2014 à Wölfersheim

## PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

En tant que propriétaire d'un animal, vous êtes responsable des dommages qu'il peut causer qu'il soit sous votre garde ou qu'il se soit égaré ou échappé.

Il est interdit de laisser divaguer votre animal.

Un chien est considéré comme divaguant s'il se trouve dans l'une des situations suivantes :

- Il n'est plus sous la surveillance effective de son maître.
- Il se trouve hors de portée de voix de son maître ou de tout instrument sonore permettant son rappel.
- Il est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable de plus de 100m.

Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation, sauf s'il participait à une chasse et si son propriétaire démontre qu'il a tout entrepris pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de la chasse.

Le fait de laisser divaguer un chien peut être puni d'une amende de 150 €.

Le tribunal peut décider, en plus, de confier définitivement l'animal à une fondation ou une association de protection animale.

Le propriétaire qui laisse les déjections de son animal sur la voie publique encourt une amende de 750 € s'il est pris en flagrant délit.



# Une Ville Active et Sportive !

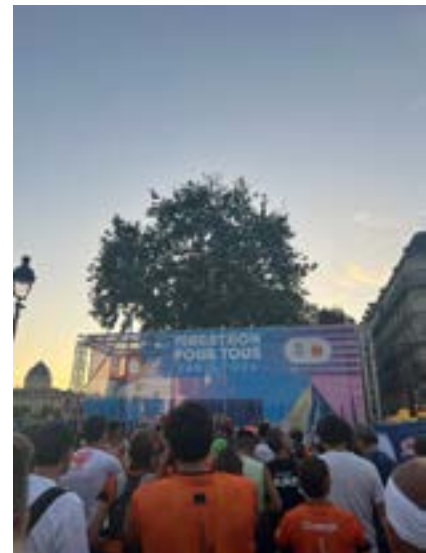


## RENCONTRE avec Delphine GOELZER

Au lendemain d'un été marqué par les Jeux Olympiques de Paris, une l'isloise, Delphine Goelzer, a eu la chance de faire partie des 20 024 participants au **Marathon pour tous**, parmi 400 000 candidats. Elle nous raconte...

### *"Delphine, comment as-tu fait pour te retrouver parmi les privilégiés de cette course historique ?*

Je préparais le marathon de Paris, c'était la première fois que j'allais participer à ce genre de course. J'avais entendu parler que le marathon des JO serait ouvert aux amateurs. Je n'ai pas forcément cherché à savoir comment y participer, je voulais laisser passer le premier et seulement après me renseigner. Puis un jour, ma maman a répondu à un message publicitaire qui permettait de gagner des dossards. Quelques semaines plus tard, nous avons été prévenus que je venais de gagner ma place. Ce fut une grande joie d'apprendre que j'allais participer à un tel événement.



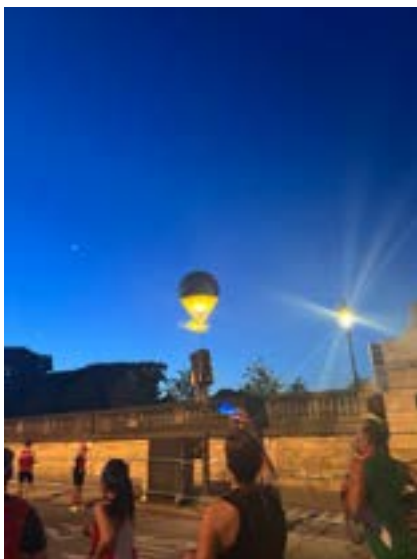
### DELPHINE GOELZER

- 27 ANS
- L'ISLOISE DEPUIS 4 ANS
- COMPTABLE DANS L'ENTREPRISE FAMILIALE À SANCEY
- EN COUPLE ET PASCÉE
- PRATIQUE L'ÉQUITATION, LA COURSE À PIED ET LA NATATION
- 1<sup>ER</sup> MARATHON À PARIS EN AVRIL 2024

### LE MARATHON POUR TOUS

C'est la première fois dans l'histoire des JO qu'un comité d'organisation décide d'intégrer ainsi une épreuve grand public au programme officiel.

Les 20 024 participants, *référence à 2024*, ont parcouru le tracé exact emprunté par le marathon des Jeux. Entre Paris et Versailles, ils ont traversé des lieux emblématiques dans une course nocturne de 42 km.



### *Tu as donc basculé de ton premier marathon, à la préparation d'un second 4 mois plus tard, comment t'es-tu préparée pour cet événement si rapproché ?*

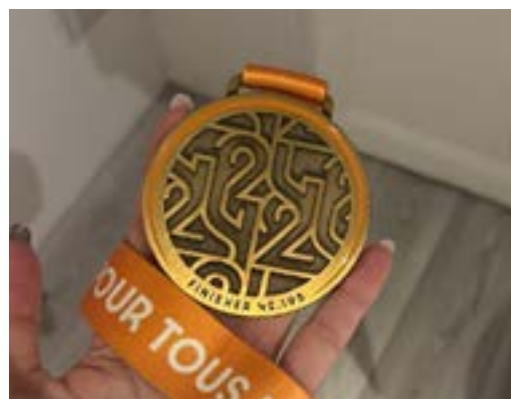
J'ai commencé par me reposer de mon premier marathon, puis j'ai reçu un guide de préparation établi par un coach spécialisé et des sportifs de haut niveau.

Le programme de préparation comportait 12 semaines d'entraînements à raison de 4 à 5 séances par semaine, avec de la course, du renforcement musculaire. Il y avait également un podcast pour écouter des émissions toutes les semaines avec des conseils de préparation. J'ai donc commencé en mai. J'enchainais entre 40 et 60 km de courses par semaine à travers des sorties longues, du travail spécifique sur la piste du pôle sportif, du travail en côtes, ce qui représente 5 à 8 heures d'entraînement hebdomadaire.

### *Mais il me semble que tu n'as pas fait la préparation toute seule ?*

Oui c'est vrai, je suis toujours accompagnée de mon chien Roméo, c'est un AKITA, il a 4 ans, il a commencé la course en même temps que moi. Au début nous faisons 5km de temps en temps mais aujourd'hui il a fait énormément de progrès, il a été capable de faire avec moi ces deux préparations de marathons en quelques mois. Il a énormément progressé.

C'est une immense joie de courir avec lui... Je crois même que les sorties longues de 2h30 seraient difficiles sans lui, bon, même s'il y a des jours où il est compliqué... quand il veut s'arrêter, boire ou aller renifler à droite à gauche... Mais c'est que du bonheur d'être avec lui...





### **Comment arrives-tu à concilier une charge de préparation aussi importante avec ta vie privée et professionnelle ?**

Ce n'est pas simple... avec en plus la chaleur des mois de juin et juillet. J'essayais de m'entraîner très tôt le matin avant de partir au travail ou le soir en rentrant.

Ensuite la vie privée, c'est sûr que pendant ces deux mois je misais tout sur ma préparation, donc il a fallu jongler... mais j'ai été bien accompagnée par ma famille.

### **Nous voilà au 10 août, jour J, comment as-tu vécu l'avant course ?**

Je suis partie la veille, j'avais une location au centre de Paris afin de ne pas perdre de temps dans les transports. Je suis allée retirer mon dossard puis j'ai visité quelques endroits proches de mon logement.

Le repas du midi était important car il fallait faire le plein d'énergie, il a été compliqué de trouver un restaurant dans Paris pour manger des pâtes ! Ensuite une petite sieste, et enfin une dernière collation vers 18h30. Le départ de la course était devant l'hôtel de ville de Paris. Il faisait plus de 28 degrés.

### **Puis la délivrance te voilà lancée sur ce parcours de 42.195 km.**

Oui en effet, nous sommes partis dans une ambiance dingue, Il y avait du monde partout qui nous encourageait. Tous les 5 km, il y avait des animations et des ravitaillements ...C'est fou car même au milieu de la nuit, il y avait des spectateurs partout !

Mon premier marathon m'a aidé à gérer mes efforts, mais j'avais peur de courir la nuit...La première heure de course s'est bien passée, puis vers le kilomètre 10/15, j'ai eu des crampes d'estomac, beaucoup de coureurs étaient comme moi, peut être le fait de courir tard, avec des soucis de digestion ou d'appréhension...

Puis la course s'est durcie, nous sommes arrivés au kilomètre 30 vers 1h30 du matin, avec une très longue côte, mais surtout, le pire... la descente, car à ce moment-là de la course, les muscles sont très tendus, et il faut contrôler les jambes dans ce passage, j'ai essayé de gérer au mieux ce moment qui était annoncé comme le tournant de la course. Puis retour sur Paris... les gens nous poussaient pour finir, nous disaient "la médaille est pour vous, vous êtes au bout, vous êtes des héros" ! Je suis arrivée vers 2h45. J'ai reçu ma médaille, j'étais très heureuse de vivre ce moment et fière de finir cette prestigieuse course. Beaucoup de coureurs n'étaient pas en forme, souvent au sol et très fatigués. J'ai retrouvé ma famille et j'ai repris le train pour l'Isle le lendemain.



### **Dans quelques années, quels sont les souvenirs que tu garderas de cette expérience ?**

Que j'ai parcouru le marathon des Jeux Olympiques de PARIS 2024, le même jour que les Athlètes et surtout de nuit ... Je retiendrai cette folle ambiance, avec tous ces spectateurs, partout et durant toute la nuit, qui nous poussaient à nous dépasser.



### **Depuis cet épisode Parisien, as-tu participé à d'autres courses ? Et enfin quelles sont tes ambitions dans les années à venir après avoir vécu un tel évènement ?**

Je viens de faire le Semi-marathon du Lion, ou j'ai amélioré mon temps, peut être grâce à ces deux marathons en 2024...

J'ai également participé à l'ultra trail des montagnes du Jura le 5 octobre. Une course de 77km avec 3100 m. de dénivelé. C'est incroyable, je ne pensais jamais passer une telle distance, je pensais avoir 60 km mais pas plus. J'ai fini au mental, les jambes étaient lourdes, il y avait du vent, du brouillard

Maintenant, j'aimerais faire ce genre de courses nature, car le bitume c'est usant à force... et pour le reste, continuer à faire de belles sorties autour de L'Isle avec mon chien".

*Propos recueillis par S. Alzingre commission animation - vie associative*



# Un territoire qui vit et qui bouge !

APRÈS-MIDI FESTIF le 26 janvier 2025

L'association Doubs l'Islois accueillera à la Halle aux Grains, les groupes "Temps danses 1860" de Roulans ainsi que les "Dix qui dansent" de L'Isle-sur-le-Doubs pour un après-midi festif. Musette en fin de journée. Renseignements au 06 70 59 17 06. De 14h à 18h > 10 € / café offert Ouvert à tous !

## DANS MA RUE : LA TUILERIE

Le développement de l'industrie, la construction de maisons couvertes en tuile remplaçant la chaume ou les lames de bois provoquèrent au début du XIX<sup>ème</sup> siècle la création de tuileries artisanales dans de nombreux villages. Deux installations de ce genre existaient à L'Isle-sur-le-Doubs en 1830. L'une située au lieu-dit "sur les Coteaux" avait deux fours et cuisait vers 1857 environ 800 000 briques par an dont la plus grande partie était utilisée à la construction des gares.

L'autre, bâtie au voisinage du canal produisait annuellement 100 000 tuiles et 20 000 briques.

extrait du livre de Jules Perrot Histoire de l'Isle-sur-le-Doubs

## LABEL CLUB FRANCE JUDO



La Fédération française de Judo Jujitsu et Disciplines Associées (FFJDA) a décerné le Label Club Bronze France Judo à l'association DOJO l'Islois pour l'année 2024.

A travers cette labellisation, la fédération récompense le travail du club et valorise :

- son dynamisme
- les résultats sportifs obtenus
- son engagement dans la promotion des valeurs éducatives et citoyennes
- la professionnalisation de son encadrement
- son implication territoriale.

Ce label est un véritable marqueur de la qualité du projet associatif et témoigne de l'engagement des dirigeants bénévoles et des encadrants. Félicitations !

## QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



L'eau que nous buvons à L'Isle-sur-le-Doubs est de bonne qualité pour les paramètres mesurés, conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur.

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

● BACTÉRIOLOGIE **Très bonne qualité**  
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes.

Absence exigée. **Conformité à L'Isle-sur-le-Doubs : 100%**

● NITRATES **Bonne qualité**  
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L. **Valeur moyenne à L'Isle-sur-le-Doubs : 15,7 mg/L**

● PESTICIDES & MÉTABOLITES PERTINENTS **Très bonne qualité**  
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé. **Conformité à L'Isle-sur-le-Doubs : 100%**

● FLUOR **Très bonne qualité**  
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé. **Valeur moyenne à L'Isle-sur-le-Doubs : 0 mg/L**

### DURETÉ DE L'EAU

Valeur moyenne : 29,1 °f  
EAU DURE



### ORIGINE ET GESTION DE L'EAU DE L'ISLE-SUR-LE-DOUBS

L'eau est prélevée dans la nappe alluviale du Doubs. Les périmètres de protection sont réalisés.

Elle est désinfectée au chlore gazeux avant d'être distribuée.

Le responsable des installations est la communauté de communes des Deux Vallées Vertes.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter «VEOLIA EAU CGE » qui assure l'exploitation du réseau.

source : rapport 2023 de l'ARS

## LE TENNIS CLUB L'ISLOIS À L'HONNEUR



En pleine expansion avec à ce jour 140 licenciés dont 49 mineurs (contre 112 la saison passée et 97 en 2022-2023), il s'est vu remettre par la Ligue Bourgogne Franche-Comté la plus belle des récompenses : le "Label Convivialité".

C'est en effet le TCI qui a recueilli le plus de suffrages parmi les autres clubs du Doubs appelés à désigner l'association la plus investie selon les critères suivants : accueil, qualité des services et organisation des différentes manifestations.



Nul doute qu'outre l'état d'esprit de ses adhérents, les infrastructures et le club house dont il est doté grâce à la municipalité auront joué un rôle majeur dans l'attribution de cette récompense.

## DÉCEMBRE

### Dimanche 1<sup>er</sup> décembre

▶ Des cartes et des lettres" cf page 11  
Association L'Extension

### Mardi 3 décembre

▶ "Vous avez dit vaccin ?" cf page 14  
Halle aux Grains

### du 6 au 8 décembre

▶ Marché de Noël place Briand

### du 13 au 22 décembre

▶ Marché de Noël des commerçants  
Centre du Magny  
*Artisanat - petite restauration - animation musicale*  
vendredis 13 et 20 de 18h à 21h  
samedi 14 et 21 de 11h à 21h  
dimanches 15 et 22 de 11h à 20h  
Mercredi 18 de 11h à 18h (animations enfants)

### Dimanche 15 décembre à 15h

▶ Concert à l'église - 100 choristes  
*Entrée libre*  
> Murmures du Doubs

### Lundi 16 décembre

▶ Foire sur la place Briand

### Mercredi 18 décembre à 10h

▶ Histoires de Noël et bricolages  
> Médiathèque

### Vendredi 20 décembre

▶ Don du sang - Halle aux Grains

## JANVIER

### Dimanche 12 janvier

▶ Concert du Nouvel An à l'Axone  
> Rêv'Evasion

### Samedi 18 janvier

▶ Journée balnéothérapie à Bad Krozingen  
> Rêv'Evasion

### Lundi 20 janvier

▶ Foire sur la place Briand

### Vendredi 24 janvier

▶ Théâtre "Si on en parlait" à Mandeure  
> Rêv'Evasion

### Dimanche 26 janvier

▶ Après-midi festif à la Halle aux Grains  
> Doubs l'Islois cf page 18

### Vendredi 31 janvier

▶ Cérémonie des voeux du Maire  
Halle aux Grains

## FÉVRIER

### Samedi 1<sup>er</sup> et dimanche 2 février

▶ Championnat départemental de twirling bâton  
Gymnase intercommunal  
> Percut'Gym Twirl'

### Vendredi 14 février

▶ Don du sang - Halle aux Grains

### Samedi 15 février

▶ Journée balnéothérapie à Badenwiller  
> Rêv'Evasion

### Lundi 17 février

▶ Foire sur la place Briand

### Vendredi 21 février

▶ Théâtre "Les Cabotines" à Mandeure  
> Rêv'Evasion

### Dimanche 23 février

▶ Sortie raquettes ou rando au Ballon d'Alsace  
> Rêv'Evasion

### Mercredi 26 février à partir de 10h

▶ Contes  
> Médiathèque

## MARS

### Mercredi 4 mars à 10h

▶ Atelier masques de carnaval  
> Médiathèque

### Samedi 8 mars

▶ Journée balnéothérapie à Bad Krozingen  
> Rêv'Evasion

### Samedi 15 mars

▶ Assemblée générale Rêv'Evasion  
Halle aux Grains

### Lundi 17 mars

▶ Foire sur la place Briand

### Vendredi 28 mars

▶ Théâtre "Vive les vacances ou pas" à Mandeure  
> Rêv'Evasion

### Dimanche 30 mars

▶ Journée au Music Hall Meyer à Kirwiller  
> Rêv'Evasion

## AVRIL

### Vendredi 11 avril

▶ Assemblée générale Don du sang - Halle aux Grains

### Du 18 au 26 avril

▶ Voyage Italie / Slovénie / Croatie  
> Rêv'Evasion

### Vendredi 18 avril

▶ Don du sang  
Halle aux Grains

### Lundi 22 avril

▶ Foire  
place Briand

**MARCHÉ 2024**  
**DE NOËL**  
L'Isle-sur-le-Doubs

6 / 7 / 8 décembre 2024

place Briand

vendredi de 18h à 22h  
samedi de 11h à 22h  
dimanche de 11h à 20h



## SERVICES SOCIAUX

### CCAS

Centre Communal d'Action Sociale  
Mairie ☎ 03 81 99 37 80

### CMS Centre Médico-Social

Assistantes sociales - Conseil Départemental  
78 rue du Magny ☎ 03 81 92 73 98

### SOLIDARITÉ FEMMES

☎ 03 84 28 99 09

### EHPAD du Dr Gérard

76 rue du Magny  
☎ 03 81 96 85 00

### FNATH Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés

Permanences sur RDV  
☎ 09 64 07 25 23

### ORGANISMES LOGEURS

NEOLIA ☎ 03 81 36 35 70  
IDEHA ☎ 03 81 99 27 27  
HABITAT 25 ☎ 03 81 90 71 00

## MÉDIATHÈQUE Simone VEIL

20 rue Bourlier ☎ 03 70 89 50 89  
mediatheque.isle@mairieisd.fr  
Mercredi : de 13 h à 18 h  
Jeudi : de 16 h à 18 h  
Vendredi : de 9 h à 12 h et de 16 h à 18 h  
Samedi : de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h

## EMPLOI / FORMATION

### IDEIS Mission locale

Espace France Services  
10 rue des Prés Verts  
Permanences hebdomadaires sur RDV  
☎ 03 81 71 04 00 / www.ideis-asso.fr

### TRAVAILLONS ENSEMBLE

Espace France Services  
10 rue des Prés Verts  
Permanences sur RDV  
☎ 03 81 32 16 61  
contact@travaillons-ensemble.fr

## ESPACE FRANCE SERVICES

### 10 rue des Prés Verts

☎ 03 81 92 99 91  
espacefranceservices@cc2vv.fr

- Service Cartes Nationales d'Identité / Passeports
- Aide dans diverses démarches administratives : emploi, solidarité/famille, citoyenneté, mobilité, santé, retraite...

## SERVICES AUX SENIORS

### ADMR PAYS DE CLERVAL

☎ 03 81 97 80 46  
admrclerval@fedes25.admr.org

### RESEAU SENIORS DOUBS CENTRAL

☎ 03 81 84 38 78  
contact@reseauSeniors.fr

## SERVICES AUX FAMILLES

### MICRO-CRÈCHE "les mille et une pattes"

12 rue des Prés Verts ☎ 03 81 91 19 26

### RELAIS PETITE ENFANCE

3 rue du Stade  
rpe@cc2vv.fr ☎ 06 71 95 64 78

### LES FRANCAS "L'Isle aux Loisirs"

2 rue du M<sup>al</sup> de Lattre de Tassigny  
☎ 07 86 11 71 44  
islesurledoubs.cdl@francas-doubs.fr

### CIDFF

### Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles

Permanences mensuelles sur RDV  
à l'Espace France Services  
☎ 03 81 25 66 69

### CMPP

### Centre Médico Psycho Pédagogique

Espace Santé ☎ 03 81 91 95 21  
10 rue du M<sup>al</sup> de Lattre de Tassigny  
cmpp.montbeliard@wanadoo.fr

### CAF Caisse d'Allocations Familiales

Permanences le jeudi de 14h à 16h  
à l'Espace France Services

### RESSOURCERIE

8 rue de la Combe Rosiers  
Ouverture le mercredi et le samedi 14h/17h  
Dépôt des dons le mardi après-midi  
06.09.48.45.31

## LES ADMINISTRATIONS

### GENDARMERIE 4 rue des Prés Verts

composez le 17 ou 03 81 92 72 70

### CARSAT Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail

☎ 3960 / www.carsat-bfc.fr

### CIRAT Centre d'Information et de recrutement de l'Armée de Terre

<https://www.sengager.fr/ou-nous-rencontrer/cirfa-de-belfort>

## SOS ANIMAUX SAUVAGES BLESSÉS

### Centre ATHENAS Centre de sauvegarde de la faune sauvage

permanence ☎ 7j/7 au 03 84 24 66 05  
centre@athenas.fr

## GESTION DES DÉCHETS compétence intercommunale

### ORDURES MENAGÈRES

- problème de collecte / de bac :  
**SCODEM des 2 Rivières (Esprels)**  
☎ 03 84 20 37 10

- Facturation / Achat composteur  
**Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes (Pays de Clerval)**  
☎ 03 81 97 84 68

### DÉCHETTERIE / SYTEVOM

(Noidans le Ferroux) ☎ 03 84 76 93 00

FERMÉ LE MARDI

de mars à oct. : 9h/12h - 13h30/18h

de nov. à fév. : 9h/12h - 14h/17h

Particuliers et professionnels, demandez votre badge, obligatoire pour l'accès à la déchetterie : formulaire sur [www.sytevom.org](http://www.sytevom.org)

## ÉCOLES

### • Ecole maternelle Valérie PERDRIZET

2 rue des Prés Verts  
☎ 03 81 92 74 55

### • Ecole élémentaire Henri BOURLIER

20 rue du Lieutenant Henri Bourlier  
☎ 03 81 92 72 44

### • Collège Paul-Elie DUBOIS

56 rue du Lieutenant Henri Bourlier  
☎ 03 81 96 32 69

## URGENCES

MÉDECIN DE GARDE ☎ 39 66

PHARMACIE DE GARDE ☎ 32 37

CENTRE ANTIPOISON ☎ 03 88 37 37 37

France Victimes Montbéliard

☎ 09 70 19 52 52

[www.france-victimes-nfc.fr](http://www.france-victimes-nfc.fr)

### VEOLIA INTERVENTION EAU ET ASSAINISSEMENT

☎ 0 969 323 458

Qualité de l'eau : [www.service.eau.veolia.fr](http://www.service.eau.veolia.fr)

### ENEDIS ÉLECTRICITÉ

Dépannage 24h/24 7j/7 ☎ 09 726 750 25



### MAIRIE

2 rue des Ponts  
25250 L'Isle-sur-le-Doubs  
☎ 03 81 99 37 80  
contact@mairieisd.fr

### Horaires d'ouverture

du lundi au vendredi  
8h30-12h00 / 14h00-17h30  
(16h30 le vendredi)  
Fermé le mardi après-midi



[www.islesurledoubs.fr](http://www.islesurledoubs.fr)



Retrouvez les éditions  
du "Lien" sur

calameo



Marché hebdomadaire  
le vendredi matin  
Foire le 3<sup>ème</sup> lundi du mois  
- place Briand -



23 Avenue Gaston Renaud  
25340 Pays de Clerval  
☎ 03 81 97 85 10 [www.cc2vv.fr](http://www.cc2vv.fr)

